



CONCOURS/..... Un nom pour mon Fablab **Modalités et règlement du concours**



Article 1. OBJET DU CONCOURS

Le concours a pour thème de trouver un nom, ainsi qu'une charte graphique, pour le fablab qui sera prochainement créé au LPO Balata, dans l'ancienne sandwicherie.

Article 2. CONDITIONS DU CONCOURS

- a. Cible : Le concours est ouvert aux élèves du Collège et du lycée de LPO Balata. Les maquettes peuvent être présentées individuellement ou en équipe.
- b. Formats de présentation
 - Maquette commentée, sous la forme numérique (fichier 2D/3D)
 - Illustration commentée, sous la forme d'un dessin numérique ou manuel
 - Article accompagné de photos (création numérique) ou de dessins.
- c. Rubriques et idées de sujet :
 - Spatial
 - Architecture
 - Développement durable
 - Entreprise du futur
 - Ressources (matérielles ou immatérielles)
 - Biodiversité
 - Urbanisme
 - Éducation
- d. Accompagnement
 - Les participants seront suivis tout au long du concours par leur professeur, pour répondre aux questions des lycéens selon les compétences et spécialités de chacun.
 - Les élèves pourront s'inspirer des contenus rédactionnels et visuels (photos et illustrations) trouvés sur internet, pour comprendre la finalité de la création d'un fablab au sein d'un établissement scolaire.

Article 3. EXIGENCES DU CONCOURS

- a. Délivrables
 - Les maquettes physiques devront être accompagnées d'un texte sur une page A3 (29,7 x 42 cm).
 - Les maquettes numériques devront être accompagnées d'un texte sur une page A3 (29,7 x 42 cm).
 - Les illustrations devront être accompagnées d'un texte explicatif.
 - L'article devra contenir de 600 à 1000 mots. Celui-ci devra être accompagné au minimum de deux illustrations : photo ou dessin en bonne résolution (300 dpi).

- Les textes devront être écrits en français.

b. Rendu des œuvres

Les projets devront être soumis par courriel (comandsign973@gmail.com) avant le lundi 17 Février 2023 à 10 h. Le mail devra contenir le nom de votre lycée, nom des participants, classe et votre projet présenté comme demandé précédemment.

Article 4. LES PRIX

- a. Le jury sélectionnera deux lauréats et des prix coup de cœur (Cf. Art 2.c.)
- b. Les lauréats seront publiés sur le site du lycée.
- c. Une sélection des meilleures productions seront exposées au CDI, lors de la remise des prix et en version numérique sur le site du lycée.
- d. Les prix à gagner sont : Un an d'abonnement au Fablab du lycée

Article 5. LE JURY DE SÉLECTION

- a. Les membres du jury seront sélectionnés parmi l'équipe du Fablab.
- b. Critères de sélection :
 - Choix du sujet et intérêt de la proposition
 - Originalité et créativité
 - Conformité aux exigences du règlement
 - Respect des règles grammaticales, orthographiques, de syntaxe et de ponctuation
 - Qualité du style rédactionnel

Article 6. LES RÉSULTATS

- a. Les résultats seront communiqués lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu au mois de février 2023. La date exacte sera communiquée sur le site du lycée. Les participants seront conviés à la cérémonie de remise des prix par le biais du lycée.
- b. Le candidat ou le groupe admet et accepte que sa création pourra être exposée au public et utilisée à des fins de communication.
- c. Le candidat ne percevra aucune rémunération ou contrepartie financière à l'utilisation de sa production pour les besoins de communication.

Article 7. RESPECT DES DÉCISIONS

- a. Les décisions du jury sont sans appel.
- b. Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.